

marchés lausannois calendrier à l'occasion des fêtes de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les différents marchés lausannois se dérouleront, durant le mois de décembre 2015, selon le récapitulatif ci-dessous :

marché du centre-ville

Le marché du centre-ville se déroulera comme habituellement, chaque mercredi et samedi, selon l'horaire habituel (8h-14h30).

Toutefois, le marché du samedi 2 janvier 2016 sera annulé (jour férié).

marché alimentaire, boulevard de Grancy

Le marché alimentaire de Grancy se déroulera comme habituellement, chaque lundi et jeudi, selon l'horaire habituel (8h-13h), jusqu'au lundi 21 décembre 2015. Par la suite, ce marché n'aura pas lieu jeudi 24 décembre, lundi 28 décembre et jeudi 31 décembre 2015. Il reprendra dès lundi 4 janvier 2016.

marché aux puces, place Chauderon

Le marché aux puces se déroulera comme habituellement, chaque mardi et jeudi, selon l'horaire habituel (9h-19h).

marché des chômeurs, place de la Riponne

Le marché des chômeurs se déroulera comme habituellement, chaque mardi et jeudi, selon l'horaire habituel (9h-19h).

Un marché supplémentaire se tiendra vendredi 4 décembre 2015.

marché de Noël, place de l'Europe

Le marché de Noël se déroulera du mardi 8 décembre au jeudi 24 décembre 2015, excepté les dimanches 13 et 20 décembre 2015. En journée, il se déroulera de 11h à 19h ; l'horaire est prolongé à 22h lors des nocturnes (18, 21 et 23 décembre 2015).

Par ailleurs, le marché de Noël sera prolongé et se déroulera du samedi 26 décembre 2015 au jeudi 31 décembre 2015, excepté dimanche 27 décembre 2015.

marché des sapins, place de la Riponne

Le marché des sapins se déroulera du lundi 7 décembre au jeudi 24 décembre 2015, y compris les dimanches. En journée, il se déroulera de 10h à 20h ; l'horaire est prolongé à 22h lors des nocturnes (18, 21 et 23 décembre 2015).

marché traditionnel des artisans, place de la Palud

Le marché traditionnel des artisans se déroulera les trois premiers vendredis du mois de décembre, de 10h à 19h ; l'horaire est prolongé à 22h lors de la nocturne du 18 décembre 2015.

● ● ● ● ● ● ●

zone de mets à l'emporter, place de la Riponne

Durant le mois décembre, les stands de vente des mets à l'emporter seront présents chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, selon l'horaire habituel, excepté les jours fériés (vendredi 25 décembre 2015 et vendredi 1^{er} janvier 2016).

La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Nicollier, cheffe de la police du commerce, 021 315 32 40

Ces informations sont également disponibles à l'adresse : www.lausanne.ch/agenda

Lausanne, le 1^{er} décembre 2015